



PROFIL DU POSTE



Lieu de travail

Garage municipal de Saint-Rémi
284, rue de l'Église

Supérieur immédiat

Directeur
Service des travaux publics

Salaire

Ce poste est régi par la Convention collective de travail des salariés de la Ville de Saint-Rémi

Horaire de travail

Horaire régulier de 40 heures par semaine

Affichage

Du 25 juin au 17 juillet 2020

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature d'ici le 17 juillet 2020 aux coordonnées suivantes :

AC-12-2020 — Journalier, classe A –
opérateur eau potable et eaux usées
105, rue de la Mairie
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Courriel : dotation@ville.saint-remi.qc.ca

La Ville de Saint-Rémi est une municipalité de près de 9000 habitants située en banlieue de Montréal, dans le sud-ouest de la Montérégie. Connaissant une expansion constante depuis quelques années, elle compte demeurer un milieu de vie enviable en offrant des services de qualité.

L'organisation est à la recherche de candidats pour pourvoir un poste d'**opérateur eau potable/eaux usées (journalier, classe A)** pour son service des travaux publics. Sous la supervision du directeur des travaux publics, le candidat doit posséder les qualités et compétences requises de même que les exigences nécessaires afin de postuler pour ledit poste.

Le titulaire de ce poste sera aussi appelé à exécuter différentes tâches de journalier au sein du service des travaux publics.

Qualités et compétences requises

- Posséder les compétences requises pour gérer des installations d'eau potable et d'eaux usées ;
- Posséder des habiletés physiques pour exécuter différents travaux manuels ;
- Être intéressé par le travail administratif et physique ;
- Capacité à travailler en espace clos ;
- Connaissance des exigences du MELCC envers le traitement des eaux ;
- Être polyvalent, débrouillard et avoir une bonne capacité d'adaptation selon les situations et les ressources ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Être ouvert aux changements, améliorations et au perfectionnement ;
- Avoir les capacités à bien suivre les directives établies par son supérieur ;
- Être soucieux du travail bien fait ;
- Avoir des habiletés et expériences en travaux d'asphaltage, d'excavation, voirie, signalisation (un atout) ;
- Être disponible au besoin en dehors des heures normales de travail, selon certains événements.

Exigences

- Diplôme d'études secondaires V ;
- Savoir parler, lire et écrire le français ;
- Savoir calculer ;
- Formation en traitement d'eaux usées et d'aqueduc (DEC ou DEP).